

safac



HISTOIRES IRREVERENCIEUSES

4 F N° 36



FOLKLORE DE CHAMPAGNE

Colette
et Michel

FOLKLORE DE CHAMPAGNE

Bulletin trimestriel

Société des Amateurs
de Folklore et Arts
champenois

Rumilly-lès-Vaudes
10260 Saint-Parre-lès-Vaudes

Gérant

Jean Daunay

Conseiller technique

Gilbert Roy

Conseiller rédactionnel

Jean Déguilly

C.C.P. Safac 16.832-44 Paris

Abonnements

De soutien	20 F
Simple	12 F
Etranger	30 F
Bienfaiteur	100 F

Points de vente

Jean Bienaimé - Photo
57, rue de la Cité, 10000 Troyes

Jean Daunay
Rumilly-lès-Vaudes
10260 Saint-Parres-lès-Vaudes

Au Point du Jour
1, rue Urbain-IV, 10000 Troyes

Janvier 1973

Numéro 36

HISTOIRES IRREVERENCIEUSES

Enquête

Jean Daunay

Textes

MM. Champart, Chaussin, Puis-
sant, Mmes Lasne et Moquery.

Illustrations

Colette Gérard et Michel Guérin

Maquette

Gilbert Roy

Impression offset
La Renaissance

17, rue Chalmel, 10000 Troyes

Dépôt légal : 4^e trimestre 1972
N° 21.453

AVEC LE CARRÉ BLANC

En présentant ces « Histoires irrévérencieuses », nous sommes saisis d'un double scrupule. Nous pouvons craindre, en effet, deux sortes de reproches de la part de lecteurs qui nous connaîtraient mal, expliquons-nous donc franchement, selon l'habitude de notre revue.

D'abord, nous ne voulons pas être taxés de cynisme.

Le cynisme consisterait, en la circonstance, à cultiver la gaillardise pour elle-même et à prôner par dessus tout la grivoiserie de nos ancêtres, réputée toujours « saine » encore qu'elle ne soit pas « de bonne compagnie » !

Notre indulgence d'aujourd'hui pour une certaine gaité clochemerlienne venue des Gaulois par l'intermédiaire des Francs (!), puis de Rabelais, ne doit pas faire illusion. Il ne nous est pas habituel de mépriser toute délicatesse.

Mais certaines plaisanteries viennent à point lorsqu'on veut être... ragaillard. De même, lorsqu'on se sent trop dessalé, il convient, n'est-ce pas, de faire provision de gros sel !

De même répudions-nous toute effronterie mécréante.

Contenir une histoire leste où quelque ecclésiastique imaginaire se trouve malmené n'implique nullement que l'on dénigre en bloc une catégorie sociale, ni que l'on croie à la véracité de l'anecdote en cause.

Si nous voulions faire œuvre impie, nous irions plutôt relever les péchés de certains prêtres d'autrefois dans les archives de l'officialité, c'est-à-dire du Tribunal ecclésiastique lui-même. Tout un chacun est censé pouvoir le faire, si tel est son talent ; mais les anticléricaux ne sont point familiers de la « Série G » de nos archives départementales. Tout est bien par conséquent.

Ainsi, nous nous proposons de rire SANS ARRIERE-PENSEES, comme les plus dévots folkloristes n'hésitent pas à le faire. Nous n'irons guère plus loin, ce faisant, que le malicieux auteur du « Guide de l'Aube mystérieuse ». Seul notre vocabulaire est moins châtié que le sien.

Honni soit donc qui mal y pense. Après tout, Rabelais n'était-il pas curé ?

Jean DEGUILLY.



LE FRAYON

Deux gars sur la route. Est-ce un soir d'orage et qu'ils se sont perdus après avoir un peu bu ? Est-ce que leur voiture a cassé un essieu en chemin ?

Toujours est-il qu'ils se retrouvent entre deux villages, à assez grande distance de l'un comme de l'autre, en pleine nuit, sans savoir au juste où aller. Par dessus le marché, il pleuvait à verse.

Nos deux lascars aperçoivent une petite lumière. C'est celle d'une misérable chaumière. Ils se décident à frapper à l'huis.

Une pauvre vieille vient leur ouvrir, qu'ils viennent de tirer de son sommeil.

— Nous sommes perdus ; pouvez-vous nous offrir l'hospitalité pour la nuit ? Et si vous aviez quelque chose à manger, cela nous ferait bien plaisir.

— Mes enfants, je n'ai, hélas plus rien à manger. Peut-être un brin de fromage et de pain dans la maie. Servez-vous. Moi, je vais me recoucher. Pour vous, l'écurie est à côté, si vous voulez passer la nuit auprès de notre vache, il y a de la paille.

— D'accord. Et merci la vieille.

Ils attaquent donc le pain et le fromage, un tout petit bout de pain et encore moins de fromage. C'est bien peu.

Mais en fouillant dans la grange, voilà-t-il pas qu'ils dénichent deux œufs dans la paille. et puis, dans un racoin, un morceau de lard sur une assiette, du lard rance mais la faim les tenaille.

— Voilà notre affaire, ratonnons le feu, retrouvons les braises sous les cendres et faisons nous ces deux œufs au lard.

Ils coupent le lard en menus morceaux, font chauffer la poêle, cassent leurs œufs et complètent leur repas avec le pain de leur hôtesse.

Puis ils s'endorment dans la paille.

Le lendemain matin, la vieille, en allant traire sa vache, les secoue, les réveille.

— Alors, mes gars, vous avez ben dormi ?

— C'était magnifique.

— Vous n'avez pas mangé gras, quand même.

— Mais si, on a trouvé deux œufs dans la paille. Ça nous a fait une excellente omelette.

— Mais vous n'aviez pas de graisse.

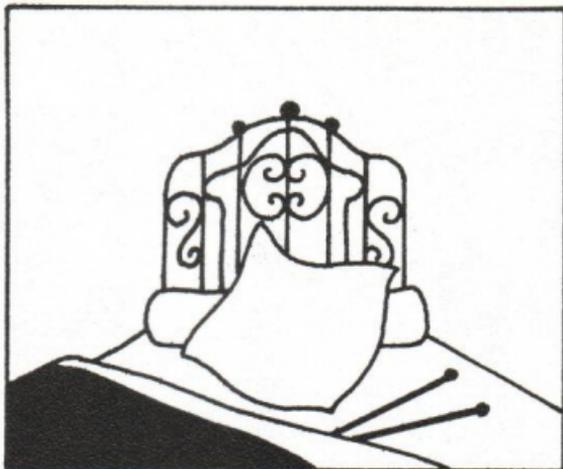
— Bien sûr que si, un petit bout de lard, là, sur le coin de l'étagère.

— Eh là, mes enfants, ce que vous avez mangé c'est le bout de lard que je me sers quand j'ai l'frayon.

Chalette — Mme Michel Mocquery.

Frayon : irritation de la peau des cuisses et des fesses.





LES PINCETTES

Catherine était bien jolie, jolie à damner un saint. En revanche, elle était un peu « bêtote ». Elle en avait, disaient les mauvaises langues, « plus sous ses cotillons que sous son chignon ».

Mais c'était bien médiocre puisque Monsieur le Curé avait songé à la prendre à la cure pour l'entretien de son ménage. Il s'en trouvait, ma foi, fort satisfait.

Pour les gros travaux, Milaine, sa sœur, venait lui donner la main. On la demandait principalement pour la lessive, et aussi pour le repassage, dans les quinze jours qui suivaient.

Milaine n'était pas très belle. En compensation elle était un peu plus fûtée que sa sœur et la jalousait un peu d'avoir su obtenir cette si bonne place auprès du curé...

Ce fut une fois, à l'occasion du repassage.

Catherine s'étonnait de ne plus trouver les belles petites pincettes qu'elle aimait tant et avec lesquelles elle attisait ordinairement le feu l'âtre. Elle les avait perdues dans les moments de la lessive.

Pendant qu'elles s'affairaient autour de la table à repasser, Catherine confia à Milaine combien cela la contrariait.

Milaine prit alors un malin plaisir à questionner sa sœur. Ces pincettes n'étaient-elles pas près du four à pain ? sous la brouette du bûcher ? derrière le cuveau à léchu ?

— A moins qu'elles ne soient encore dans ton lit ?

— Dans mon lit ?

— J'en ai peur. Je les ai y ai cachées il y a quinze jours lorsque nous avons fait, ensemble, la lessive. Si tu couchais normalement dans ton lit, tu n'aurais pu faire autrement que de les y trouver. Alors...



PIERROT LE CONSTRUCTEUR

Pierrot, le petit pâtre s'ennuyait un peu dans les champs et, pour s'occuper, il s'ingéniait à ces petits amusements que les gamins imaginent avec les moyens du bord.

Pour le moment, il bâtissait une construction architecturale, une espèce de petite maison. Il avait essayé avec de la terre mais son matériau n'avait pas de tenue et tombait en poussière. Alors il avait pris de la bousse de vache plus ou moins séchée et, pétrissant et empilant, il édifiait des arceaux, des piliers et même une tour.

Vint à passer le curé.

Il s'arrêta et s'extasia.

— Oh ! mais c'est très bien, Pierrot. Qu'est-ce que c'est ? On dirait une église ! Ne serait-ce pas notre église de Baroville ?

— Ben ! P'têt'ben, Monsieur le curé.

— Eh bien continue. Tiens, je vois quelque chose là, qui doit bien être la chaire. Il n'y manque que moi. Il faut m'y mettre. Ne veux-tu pas faire ton curé ?

— J'voudrais ben, monsieur le curé, mais j'pourrai pas, j'ai pus assez d'merde.

Raconté par **Jean Puissant.**





SOIR DE FÊTE

Jadis m'a-t-on conté, tout près de Bragelogne,
Certain curé passait pour être si frileux,
Qu'il faisait tout l'hiver, coucher Margot, sa bonne,
Près de lui, dans son lit, un lit large et moelleux.

Or, en un jour de fête, l'évêque de la ville
S'en vint rendre visite à ce brave curé.
Ce dernier le reçut de façon fort civile
Et retint à souper son hôte vénéré.
Après un bon repas, bon café, bonne goutte.,
L'évêque s'écria, lorsque sonna minuit.
« Ma foi je couche ici, car de mettre en route
Si tard, il pourrait m'arriver quelque ennui. »
Le curé dit : « Je n'ai qu'un lit au presbytère,
Mais il est large et doux. Voulez-vous, monseigneur
Partager avec moi ma couche solitaire ?
Vous me ferez ainsi beaucoup, beaucoup d'honneur. »
« J'accepte avec plaisir cette offre fraternelle »,
Dit l'évêque et, couchés tous deux dans le grand lit,
Ils vinrent à ronfler bientôt de façon telle
Ou'en sa sa chambre Margot, de loin, les entendit.

Le lendemain matin, la laitière Toinette
Vint sonner à la porte à tire larigot.
Le curé connaissait ce coup de la sonnette
Car c'est lui qui, dès l'aube, éveillait la Margot.
Alors le curé, sans reprendre ses idées,
Oubliant que l'évêque avec lui sommeillait,
Lui frappe deux grands coups sur ses fesses ridées.
En lui disant : « Margot, lève-toi s'il te plait.
N'entends-tu pas dehors la laitière qui sonne ? »

L'évêque en se frottant, soudain se redressa
Et lui dit : « Nom d'un chien », tapez moins fort que ça
Je n'ai pas le derrière aussi dur que la bonne. »

Cette même histoire se racontait autrefois à Lagesse, à Villemorien et ailleurs. Il s'agit ici d'un « monologue » extrait du cahier d'un violoneux aubois. C'est l'un des poèmes vaguement anticléricaux qui firent florès à la Belle Epoque, qu'il était de bon ton d'attribuer au père Hugo, mais qui n'étaient en fait que des histoires traditionnelles versifiées.





LA PRIÈRE A SAINT VALLIERS

Une femme avait deux filles. L'une était mariée alors que l'autre était fille. Avec celle qui était mariée, voilà que la mère se brouille.

Il faut dire cette fille là et son mari ne voulaient pas d'enfants et cela contraignait fort la femme qui avait grand désir d'être grand-mère.

En l'église du village elle va trouver saint Valliers qui, **comme son nom l'indique** est celui que l'on invoque en cas de difficulté de procréation.

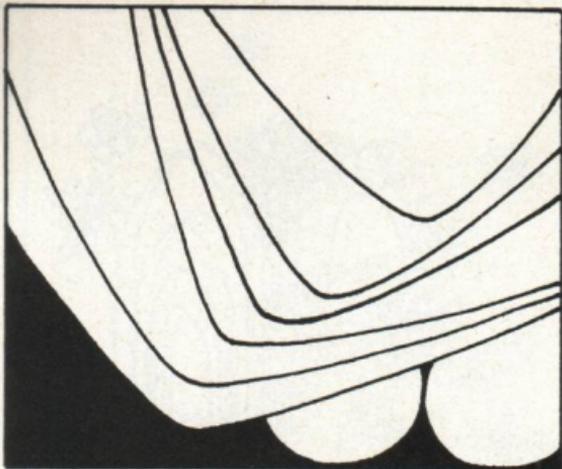
A genoux devant l'autel du saint elle prie : « Bon saint Valliers, je vous en supplie, faites qu'elle ait un enfant. »...

Un an se passe. La fille mariée est toujours sans espérances alors que l'autre s'est, hélas, décidée.

Alors la pauvre femme, la tête basse s'en va retrouver saint Valliers pour lui dire sa rancœur et peut-être demander quelques explications.

Arrivée près de lui, elle ne se contient plus ; elle éclate :

« Saint Valliers, malentendour, c'étoit pas c'té là que j't'avais dit; c'étoit l'autre. »



LE PÉCHÉ MORTEL

Cette histoire, rassurez-vous, n'est pas la réplique du « péché véniel » des contes drolatiques de Balzac. Elle s'est passée à Pomacle, petit village champenois, peuplé de bons paysans ni meilleurs ni pires que les autres et qu'essayait d'évangéliser leur curé plein de zèle.

Après la lecture de l'évangile, précédé du bedeau, chaîne d'argent au cou et canne à pommeau en main, il se rendit en chaire et commença, ex abrupto, l'homélie.

« Mes très chers frères, je veux parler aujourd'hui du péché mortel ; mais n'ayant pas, hélas, l'éloquence du grand Bossuet, j'aurai sans doute beaucoup de mal à vous en dépeindre l'horreur. Car le péché mortel est horrible... » Et, se tournant à ce moment vers son sacristain qui, bien stylé, se tenait au pied de l'escalier, il lui intima à voix basse l'ordre de monter en chaire.

— Mais, monsieur le curé, vous n'y pensez pas.

— Maître Jacques, monte en chaire.

Et le bon abbé d'enchaîner : « Il est horrible, ce péché mortel, puisqu'il a causé la mort ignominieuse du Christ sur la croix, dans les tourments que vous savez. » Et, s'adressant à son sacristain maintenant à son côté, il continua :

— Maître Jacques, enlève ta culotte.

— Mais, monsieur le curé, vous n'y pensez pas, suffoquait le bedeau offusqué.

Impératif, le prêtre renouvela son ordre, que le serviteur exécuta.

« Oui, mes frères bien-aimés poursuit l'ecclésiastique imperturbable, la laideur du péché est proportionnelle à l'acuité des souffrances de Notre Seigneur. Elle est infinie comme Dieu lui-même. Elle est donc indescriptible... et cependant mon devoir de pasteur est de vous la faire soupçonner pour vous en donner le dégoût.

Aussi userai-je d'une comparaison. Et de nouveau s'adressant à son sacristain :

— Maître Jacques, retourne-toi.

— Mais, Monsieur le Curé.

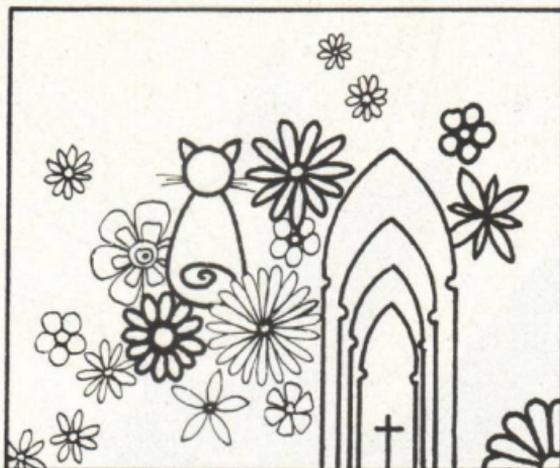
Et dans un mouvement presque sublime l'orateur soulève le panet du bedeau et s'écrie : « Mes très chers frères, vous voyez le derrière de Maître Jacques, il est bien laid, et pourtant il est beau à côté du péché mortel. »

L'auditoire médusé entend alors la voix aigrette de la femme du sacristain qui crie à son époux : « Espèce d'imbécile, je t'avais ben dit d'changer d'chemise. »

C'est la seule conclusion, hélas que tirèrent les paroissiens de Pomacle de ce sermon hors série.

Champart.





LA CONFIRMATION A POMACLE

La cérémonie de confirmation ayant été fixée cette année là, pour Pomacle au 18 juin, Monsieur le Curé, aidé d'une fidèle équipe de paroissiens, s'efforça de recevoir dignement son évêque. Aussi le village s'orna bien vite de banderoles, de drapeaux, de sapins et de genièvres, fleuris de coquelicots de papier rouge et de roses artificielles du plus bel effet.

Les pompiers avaient érigé à l'entrée du village, côté Reims, un arc de triomphe en feuillage, au fronton duquel une banderolle souhaitait la bienvenue à Mgr l'archevêque.

Enfin l'église n'avait pas été oubliée. On peut même affirmer qu'elle était le « clou », le chef d'œuvre de décoration du bourg. Partout des oriflammes, des guirlandes, des girandoles de bougies. Des fleurs : seringas, pivoines, roses, lys, emplissaient le sanctuaire d'une odeur suave et entêtante.

Le trône de son Eminence était une réussite. Sous un baldaquin de damas rouge frappé de ses armoiries, on avait placé un magnifique fauteuil Louis XVI recouvert d'une tapisserie au petit point, prêté spécialement par la baronne, chatelaine du pays.

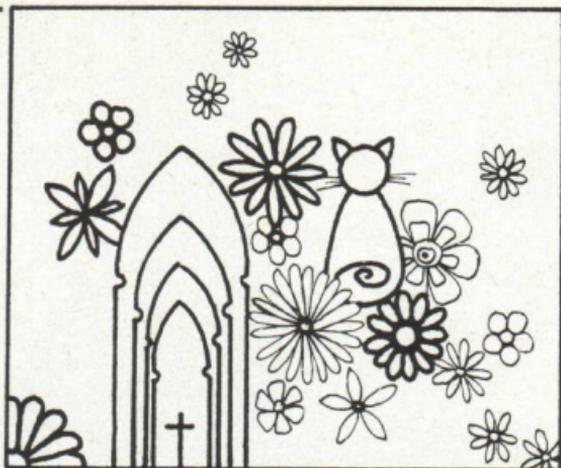
Enfin, Monsieur le curé ayant trouvé la soie de la chaire par trop élimée, une âme pieuse avait apporté un coupon de velours d'Utrecht, cramoisi du plus bel effet.

Aussi, quand il entra dans son église, à la nuit tombante pour y jeter un dernier coup d'œil et faire son adoration au Très Saint Sacrement, monsieur le curé la trouva si belle qu'il se laissa aller à un vilain péché d'orgueil.

Il en fut bien puni, le pauvre.

Le lendemain matin, un soleil radieux inondait Pomacle de ses rayons quand la sonnerie « Au Champ » exécutée par la clique du village, salua l'arrivée du cardinal-archevêque de Reims.

Assis dans sa calèche attelée de deux chevaux noirs menés de main de maître par un cocher imposant, son Eminence, accompagnée de ses deux vicaires généraux écouta avec un sourire bienveillant l'allocution de Monsieur le Maire, y répondit par quelques mots pleins de finesse et d'onction, et poursuivit jusqu'à l'église. Précédé de la croix et des enfants de chœur, escorté de ses vicaires généraux, reçu par le curé revêtu d'une magnifique chape en drap d'or, l'archevêque, mitre en tête et crosse en main fit son entrée dans le sanctuaire.



Les cloches carillonnaient à toute volée. L'orgue tonitruait. L'harmonium essayait de lutter. La fanfare exécutait son plus beau morceau et les fidèles criaient « Vive notre archevêque ». Un beau vacarme qui, sans doute, alla jusqu'aux parvis célestes le chœur des chérubins et des séraphins.

Quand le calme fut revenu et que la chorale eut chanté le *Veni creator*, son Eminence monta en chaire.

L'auditoire se fit attentif. Une « gamine » pleura, bien peu, mais les « chut » la firent rapidement taire.

Le prélat toussa discrètement pour s'éclaircir la voix, toisa son auditoire d'un regard olympien et fit un large signe de croix. Puis d'une belle voix profonde dont il modérait l'éclat, il s'écria : « La religion, mes très chers frères, la religion... » et, brusquement, retirant sa main qu'il venait d'abattre sur le velours cramois et l'approchant de son nez, il continua en « a parte » hélas audible pour l'assistance suspendue à ses lèvres, ... « mais c'est de la merde. »

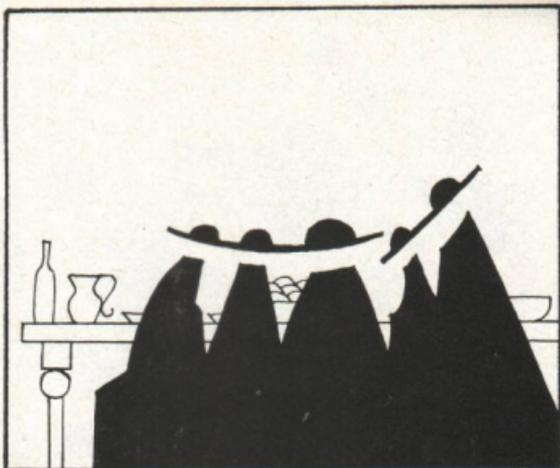
Le modernisme et son regrettable laisser-aller n'avaient pas encore produit ses ravages dans l'église gallicane... aussi le propos fit-il scandale.

Que s'était-il passé ? Simplement ceci. Raminagrobis, le chat de Monsieur le curé avait suivi la veille au soir son maître à l'église. Occupé à guetter quelque souris, il s'était laissé enfermer dans le sanctuaire. Philosophe, notre animal s'était couché sur le beau velours cramois et y avait dormi jusqu'à l'arrivée de l'archevêque puis, réveillé en sursaut par tout ce tintamarre, effrayé, Raminagrobis s'était enfui non sans laisser sur le rebord de la chaire un souvenir consistant et odorant. Et c'est sur ce souvenir que venait de s'abattre la belle main blanche du prélat, pour sa confusion, celle de son curé et le scandale du peuple des fidèles.

Champart

Cette anecdote figure — sous une forme plus polie — dans un des romans de l'homme de lettres (d'origine troyenne) René BEHAINÉ.

A la page 89 de son ouvrage : *Les survivants*, cet auteur fait conter par tante Aurore l'aventure de ce curé à qui de mauvais plaisants ont fait la farce de barbouiller le bord de sa chaire, une histoire que la digne tante finissait en baissant la voix et en roulant des yeux effarouchés et moqueurs ou bien par une petite moue qui pouvait signifier : « Oh ! mes enfants ! qu'est-ce que je viens de dire ».

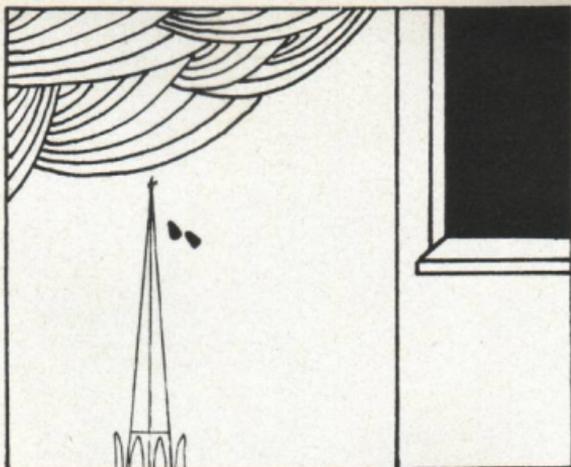


LA REMBATÉE

Rembatée : Nom donné au rembatage des roues de voitures, dur travail de maréchalerie qui était l'occasion de fortes libations pour ceux qui s'y employaient. Lorsque les curés des paroisses voisines se réunissaient pour la « conférence » chez le curé du village désigné, la malice villageoise se donnait cours en disant à leur passage : « ils viennent faire ou viennent de faire la rembatée. » La rembatée était donc un copieux repas.

LHUILLIER Robert, Glossaire champenois de la région d'Arcis.





LE CLYSTÈRE

Le papa du grand-papa de Monsieur Desez était apothicaire et sa conscience professionnelle lui avait valu une clientèle nombreuse et choisie.

Un soir donc, une servante en bonnet tuyauté vint le prier de passer au plus tôt chez le doyen du chapitre de l'insigne cathédrale de Reims dans le but d'administrer au digne ecclésiastique un clystère émoullent.

Maître Desez demanda à son aide de préparer le lavement et de l'introduire dans la seringue « ad hoc ». Le lendemain, muni de son attirail, il se rendit sur la place du Parvis, en la maison de son digne client.

La camériste qui le guettait le fit monter dans la chambre où reposait le bon chanoine. Après les politesses d'usage et des considérations originales sur le temps qu'il avait fait, qu'il faisait ou qu'il ferait, l'homme de l'art, avec l'aimable simplicité qui caractérise sa profession, demanda à son patient de se « prêter » à la circonstance. Le doyen du chapitre, nonobstant sa dignité, se mit à croupeton sur le lit et l'apothicaire, ayant relevé le panet de la chemise de nuit à hauteur convenable, introduisit « in situ » l'extrémité de sa seringue et se mit en devoir d'administrer le remède.

D'emblée l'effet fut si merveilleux que le chanoine s'écria « Oh ! comme je mène sens léger ! Continuez cher ami ». Sans se faire prier, Monsieur Desez continua et, brusquement, à la façon d'une montgolfière, l'ecclésiastique s'envola, entraînant le pharmacien cramponné à la poignée du piston du clystère.

La fenêtre était ouverte. L'étrange équipage la franchit et les Rémois purent voir voler gracieusement dans les airs le plus digne de leurs chanoines remorquant si j'ose dire, le plus digne de leurs apothicaires, lequel, terrorisé, criait à son malade : « Serre bien les fesses, serre bien les fesses ». Heureusement le vent les poussait vers la cathédrale et le clocher à l'ange, saisi opportunément par l'ecclésiastique, mit fin à leur équipée.

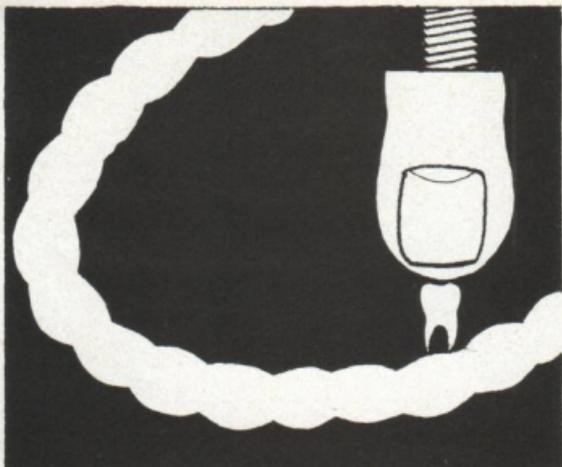
Les pompiers alertés ramenèrent les aéronautes à terre. Ils en furent quittes pour la peur et le ridicule.

Que s'était-il passé ? Ceci : Monsieur Desez, savant chimiste, se livrait à des expériences. Il avait fabriqué de l'hydrogène, gaz plus léger que l'air, qu'il avait enfermé dans un clystère. Et il s'était trompé de seringue, gonflant le malheureux chanoine à la façon d'un aérostat.

Champart.



Cette histoire fut racontée, il y a bien longtemps, à mon père et à sa sœur, par le docteur Desez qui les opéra des amygdales. Elle leur servit en quelque sorte d'anesthésie.



LE DOIGT DE SAINT-JEAN

Je ne sais plus de quel pays il était le saint patron. Tout ce dont je me souviens c'est que c'était d'un village de notre Champagne, peut-être aubois, ou bien marnais, à moins qu'il n'ait été de Haute-Marne.

Ce qui est sûr c'est que ses mérites dépassaient largement le territoire de sa paroisse et étaient appréciés par les habitants des cantons limitrophes et débordaient largement hors du département. Ce saint Jean était réputé guérir deux sortes de maladies et l'on peut se demander par quelle grâce spéciale il avait le don de combattre ces deux maux.

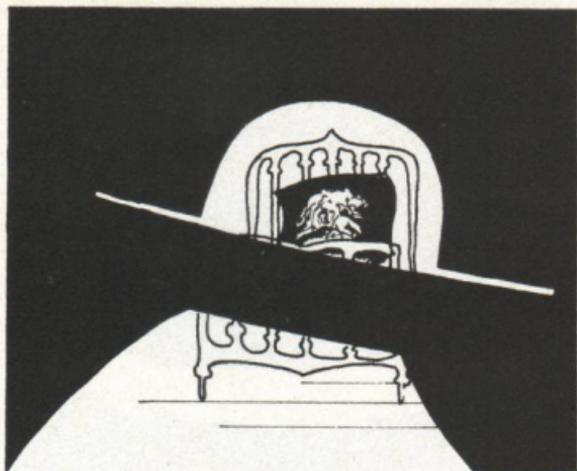
Tous deux, ils procurent cependant de vives douleurs, des douleurs lancinantes bien que situées en deux parties différentes du corps. L'un est le mal de dents qui fait hurler quand il atteint son paroxysme. L'autre est tout aussi douloureux quand il semble tordre les intestins ; je veux parler de la vulgaire colique.

Saint Jean, donc, avait vertu de soulager ceux qui souffraient de l'une ou l'autre maladie. Encore fallait-il que les patients, — comme c'était l'usage autrefois pour ce genre de médication, — se soumettent au rite particulier que réclamait le saint guérisseur. Il suffisait en l'occurrence, d'appliquer sur la partie malade, le gros orteil du saint. C'était facile car le sacristain avait prévu la chose, qui avait fabriqué pour son saint Jean un doigt de pied mobile, qui se vissait et se dévissait à volonté.

Il est vrai que ce brave homme de sacristain était fort serviable et qu'en échange d'une modique obole, il ne laissait à personne le soin de dévisser le doigt du saint, de le présenter au malade et de le remettre en place après l'avoir soigneusement essuyé. Un jour pourtant, il tomba lui aussi malade. Peut-être fut-il même obligé de se déplacer pour aller consulter un autre saint, dans une autre paroisse.

Pendant ce temps, les fidèles de saint Jean prirent la liberté de se servir eux-mêmes, sans que cela leur en coûtât un centime. Et c'est à son retour, après sa convalescence, que le sacristain s'entendit vertement interpeller par un pèlerin mécontent et souffrant horriblement d'un abcès sous la première molaire.

— J'sais pas dans quoi il a marché ton saint. Tout ce que j'sais c'est qu'il puait la m..... J'ai eu beau lui sucer le doigt, j'ai toujours aussi mal.



LE VICAIRE ET LE DOCTEUR

Une brave paysanne est sur le point de rendre l'âme. Elle n'a point pour autant, perdu l'esprit.

On la prévient qu'on fait quérir le médecin, et aussi le vicaire puisque le curé est absent pour la journée.

Et la bonne vieille s'assoupit. Elle se prépare, doucement, à entrer dans l'éternité.

Arrive le docteur. Celui-ci, consciencieusement ausculte sa malade qui semble ne plus avoir sa connaissance. Son diagnostic est, hélas, conforme à ce qu'on craignait ; elle n'en a plus pour très longtemps.

Peu après le départ du médecin, le prêtre arrive. On tient à ce que la malade se rende compte de sa présence.

— Grand-mère ! Monsieur le Vicaire est là.

Et la bonne vieille qui sort de sa torpeur.

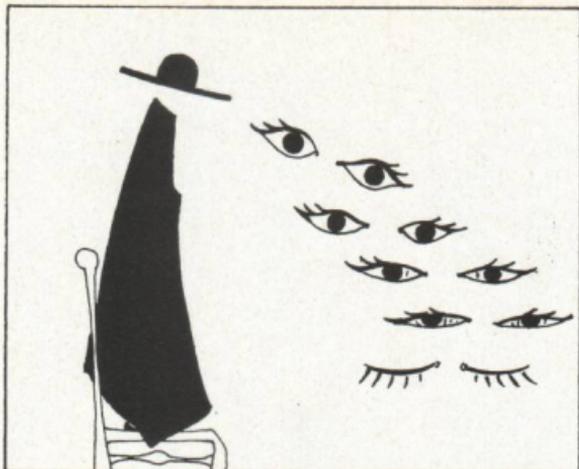
— Ah ! C'était donc pas lui, tout à l'heure ?

— Mais non, voyons, c'était le docteur.

— J'me disais aussi qu'il était bien hardi pour un jeune vicaire !....

Monsieur Jean PRINET. Conservateur en chef de la Bibliothèque nationale. — à qui nous avons donné la photographie du chrono présenté ci-contre nous écrit : « Le RAPPEL, conservé sous la cote [Gr. fol. Lc³. 3213 a vécu du 4 Mai 1869 au 30 septembre 1928. Il passait pour être inspiré par Victor-Hugo. Journal vendu à la criée dans les rues, il tirait dès sa première année de publication à 33.928 exemplaires, chiffre considérable à une époque où les journaux étaient nombreux mais les tirages restreints. Journal d'opposition à l'Empire, ses adversaires lui reprochaient son républicanisme ainsi que ses attaches avec la franc-maçonnerie, ce qui explique parfaitement l'attitude du prêtre qui le tient en main ».





LE SOPORIFIQUE DE MONSIEUR LE CURÉ

Monsieur le Curé est bien au chaud dans ses pantoufles, devant un bon feu de bois.

Au milieu de la nuit, un bonhomme des environs le vient quérir. C'est sa femme qui demande le curé. Il n'y a guère que six à huit kilomètres jusqu'à chez lui. C'est urgent.

Mais comme c'est difficile de s'arracher à la douce chaleur du foyer alors qu'il fait si froid dehors.

Les deux hommes font ensemble, en silence, le trajet.

Et le curé constate en arrivant, avec un léger dépit vite dissimulé, que la femme qu'il croyait malade, se porte comme un charme.

— S'il vous plait, Monsieur le Curé, montez donc sur la chaise.

— Sur la chaise ?

— Si, si ! Et prêchez donc un peu, pour moi. Depuis huit jours je n'arrive pas à fermer l'œil... et quand vous prêchez, à l'église, je m'endors si bien ».

PARODIES

Le signe de croix

Au nom du Père
Des pommes de terre
Des haricots
Plein mon sabot.

Parodie d'un oremus

Oremus quesimus
Tue tes puces

Dominus vobiscum
Si je t'attrape je t'assomme
Avec un ringeon d'pomme.

Parodie de « O filii et filiae » du jour de Pâques

Vide Thomas, videz le bien,
Pas sur la tête des paroissiens,
Mais sur celle des citoyens.
Alleluja.

Parodie du magnificat

Magnificat
Qui a perdu son sac
Laudaté l'a retrouvé
Et n'a pas voulu lui redonner.
Magnificat a voulu plaider
C'est Laudaté qui a gagné.

L. MORIN, *Essai de folklore local*, 3^e série, 1932

Autre magnificat

Une femme c'est comme un pot d'chambre
Que l'on met dans un coin.
On s'en sert quand on en a besoin.
Magnifi-eun'. Magnifi-dé.
Magnifi-tré. Magnificat.
Fidellum animae.

Chanté à G. Roy par Marie Briot de Colombey.

Parodie du « Memento homo » du Jour des Cendres

Mementomo
Ou t'aies maingé du rô
Et qu'tu n'en maingeraies pas de sitôt.

A Landreville

On raconte que le père B..., menuisier de son état, imitait ainsi le curé et ses chantres, participant aux enterrements :

Tantôt il chantait sur l'air des psaumes, à une cadence accélérée : « Les rats, les rats, les rats l'ont pris ». C'était, disait-il à l'enterrement des pauvres, pour un riche, le ton devenait plus lent et majestueux : « Les ra.a.a.ats... les Ra.a.a.ats... les ra.a.a.ats... l'ont pri.f.ii. is ».

F. Chaussin.



DEVINETTES

DEVINETTES, DEVINETTES

Monsieur est sur son ventre
Madame est sur son cul
Monsieur pisse dans le cul de madame.

Qu'est-ce ?

Le tonneau et la bouteille.

Saint Luc l'a par devant
Saint Paul l'a par derrière
Une fille en a deux
La femme n'en a plus
Parce qu'elle l'a perdu.

Il s'agit de la lettre l.

Bonjour, Madame, avec votre tout-y-branle.
Bonjour, Monsieur, avec votre velu entre les jambes
Est-ce que je peux mettre mon velu
Dans votre tondu ?
Oui Monsieur, il est tondu, il est rasé
Mettez l'y si vous voulez.

Un cavalier demande à une fileuse — (le tout-y-branle est un rouet) — la permission de mettre son cheval sur le pré.

Cahiers Hauts-Marnais n° 47

Que signifie ?

Les cahiers Haut-Marnais (n° 36) nous confient cette litanie de l'âne, qui se récitait à Velles, très lentement, et d'une voix caverneuse.

Que signifiâ, que signifiâ
Les yeux de l'âne ?
Les yeux de l'âne signifiâ
Les deux lanternes de l'église Saint Dominoum
Mon bon pastour.

Savez-vous ce que **signifiâ** les pattes de l'âne ?
Les quatre grands piliers de l'église, assurément.

Et le ventre de l'âne ?

Il était le symbole de l'église.

Sa queue ?

Le grand ascensoir (sic).

Reste le trou du cul de l'animal. Devinez ?

Le trou du cul de l'âne **signifiâ**
Tout bêtement le grand orgue de l'église.
Il suffisait d'y penser.

Le prêche du curé de Danremont.

Nous aurions pu inclure dans ce numéro sur les histoires irrévérencieuses, « Le prêche du curé de Danremont ». Mais nos adhérents retrouveront bientôt ce texte, dans sa version originale patoisante. La Safac se propose en effet de l'éditionner avec quelques autres dans un Safac 6.

Si nos lecteurs désirent relire ce savoureux morceau, qu'ils veuillent bien se reporter aux Cahiers Hauts-Marnais n° 19-20, p. 30. Ils ne regretteront pas ce retour aux sources.



LE 14 JUILLET A VILLENAUXE

La fête du 14 juillet ne remonte pas à la préhistoire, néanmoins, dans la **tradition champenoise**, elle marque déjà un sillon bien tracé.

A **Ervy-le-Châtel**, le premier anniversaire de cette fête, 14 Juillet 1790, comprend le matin une messe et le soir **Te deum** à l'église suivi d'un feu de joie ; les façades des maisons sont illuminées de 9 h du soir à minuit (1)

En l'espace d'un siècle la fête gagne de la vitesse : à **Ste-Savine**, par exemple, le 14 Juillet 1895 se produit une course de vélocipèdes ; les vélocipèdes sont « des appareils de locomotion mûs par l'homme, destinés à accélérer sa vitesse ». etc... (2).

Dans l'intervalle du siècle à **Lhuître** on sait compatir : les indigents reçoivent des secours. Ensuite, l'après-midi, à 5 heures, la commune offre un banquet composé de pain, vin, cervelas et fromage : hommes et enfants, rassemblés sur la place publique, y participent gratuitement (3).

Evidemment il n'est pas possible de mentionner les unes après les autres toutes les communes de l'Aube qui célèbrent le 14 Juillet dans la ferveur démocratique. C'est pourquoi **un pays, un seul**, va être retenu comme le prototype du genre parce qu'il semble donner la température exacte de cette fièvre collective qui s'empare de l'âme Champenoise.

Voici la commune de **Villenauxe** :

A **Villenauxe**. Le 3 Juillet, on expose déjà les 32 prix à gagner : cette exposition qui dure 10 jours, a l'avantage de faire monter la fièvre.

L'ouverture de la fête se fait le 13 juillet, à 9 h du soir, elle débute par la **retraite aux flambeaux**. La clique, — tambours et clairons, — ouvre la marche. Les musiciens viennent ensuite encadrés par les pompiers vêtus de la tenue. Enflammés par l'ardeur patriotique, ceux-ci portent une lanterne au bout d'un bâton : ils sont la lumière du défilé qu'ils éclairent dans les rues. Tout au long du parcours des arcs de triomphe, parés de verdure, offrent les décorations les plus variées : ballons en papier, portrait de Mirabeau, une république en carton, illuminations pour le soir, inscriptions pour le jour : « **Vive la République** » - « **Liberté - Egalité - Fraternité** » - « **Gloire à l'industrie, honneur au travail** ».

Le lendemain 14, il est à peine 5 h, Villenauxe et Dival somnolent encore dans les bras de Morphée. Soudain **les pétards et les coups de fusils** retentissent pour ranimer la flamme républicaine au premier sursaut de l'éveil matinal.

En fin de matinée le rappel bat son plein pour le **rassemblement général** autour du maire qui déclame un discours-fleuve dont les parties les plus saillantes sont soulignées par de longs applaudissements aux cris de « **Vive la République** ».

Lorsqu'il a terminé son morceau d'éloquence, le magistrat **passé en revue** les soldats du feu ; s'il y a lieu il remet des décorations, puis il assiste à la manœuvre des pompes. Ensuite, avec le concours de la fanfare, une promenade militaire se dirige à une allure martiale vers le vin d'honneur servi sur la place de « la Maison Commune ». Dans les rues, la Marseillaise, le Chant du Départ ou des Girondins fusent de toutes part. Un événement fortuit vient couper le souffle aux gens de Villenauxe. « Le curé a pavoisé aux trois couleurs de la République ; ce soir il illuminera... » à ce qu'on dit.

En attendant les illuminations du soir, l'après-midi de cette bonne journée est réservé aux amusements habituels.

D'abord il y a **course** depuis le haut de la montagne de la Madleine jusqu'à la croix St-Abdon : parcours 1200 mètres ; 10 F au premier, 5 F au deuxième, une boîte de liqueurs au troisième. La meilleure performance est réalisée en 3 minutes par un coureur nu-pieds. Incontinent, il reçoit les honneurs de la musique ; tout à l'heure il reviendra fièrement à la tête du défilé.

Surmonté d'une couronne de lierre et d'un drapeau tricolore le **mât de cognac** attire les regards de loin : lisse et reluisant comme un sou neuf, le matin même il a été astiqué avec du savon. Tout en haut, à 12 mètres, le premier prix offert est une montre à cylindre d'une valeur de 45 F (garantie 1 an) ; le deuxième prix une paire de flambeaux en argent double ; le troisième prix une bouteille de rhum ; le quatrième prix une pièce de 5 F ; le cinquième prix une pipe neuve dans son étui. A chaque prix décroché, la musique accroche...

On remarque beaucoup le **jeu du tonneau** dont le succès se renouvelle d'année en année. Après avoir tiré un numéro d'ordre les joueurs, à tour de rôle, prennent place sur une voiture conduite par une rossinante d'occasion. Munis d'un bâton, les concurrents passent sous un tonneau rempli jusqu'au bord avec la pompe à incendie. Il s'agit de placer adroitement le bâton dans un trou pratiqué sous le tonneau. Si l'on réussit, le passage se fait sans émotion ; mais, si l'on manque d'adresse, le contenant pivote et le contenu se renverse sur le joueur malchanceux qui reçoit une douche absolument **gratuite** mais... **obligatoire**. Chaque fois que la douche est évitée, la musique distribue généreusement quelques flonflons.

Le **jeu de la poêle** trouve aussi des amateurs. Une poêle est suspendue à la hauteur des joueurs. Dans son beau milieu, une pièce de 1 F sera maintenue avec une graisse noire qui semble sortir de la marmite du diable : lorsque la pièce est enlevée avec la langue (non avec les dents), elle est acquise au joueur. Le jeu est assez difficile, ne réussit pas qui veut, cela d'ailleurs n'a aucune importance : si le nez, le front, le menton et les joues sont bien noircis, on en aura toujours pour son argent.

Voici maintenant la **course au sac**. Le bas des jambes ficelé, la tête coiffée d'un bonnet de coton, les coureurs disparaissent dans un grand sac qui leur est attaché au-dessus des épaules. Par bons successifs ils doivent faire le tour du champ de foire.

Le **jeu du tourniquet** est réservé aux garçons : trois cordes raides sont tendues horizontalement. Il faut, à plat ventre, se glisser sur l'une des cordes, s'y maintenir et arriver à l'autre bout sans tomber par terre.

Les demoiselles « s'livrent » chastement à **Colin Maillard** : les yeux bandés, elles s'efforcent de couper d'un seul **coup** de ciseaux une ficelle placée à leur portée, si elles réussissent, elles obtiennent le prix décroché.

Il est 5 heures. Les amusements se terminent par l'**apéritif-concert** qui prépare le dîner démocratique. Ensuite, à 9 heures, on **allume** les quinquets ; tout autour de la place du château plus de deux cents lanternes vénitiennes jettent leurs feux multicolores. Les lumières du curé brillent aux fenêtres : c'est une féerie. Dans des temps de progrès (1874) on essaya même d'illuminer le dôme de l'église, mais, la fée électricité ayant manqué de complaisance, le projet dut être abandonné.

Comme il se doit en pareille circonstance, la **danse** est **gratuite**, elle se poursuit jusqu'à 3 et 4 heures du matin.



Stages

Comme chaque année, nos week-ends de formation pour jeunes animateurs de danse folklorique se sont déroulés au Lycée agricole de Saint-Pouange et au Gymnase de La Chapelle-Saint-Luc. Organisés en collaboration avec la Direction Départementale de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs de l'Aube, ils étaient animés par notre Conseiller technique Gilbert Roy. Au nombre de quatre :

- deux week-ends de pédagogie de la danse,
- un week-end de danse champenoise,
- un week-end de chorégraphie.

Ils ont groupé chaque fois plus de trente participants. Le travail y fut intensif et de qualité.

Que savez-vous de...

1) Que dit-on de la chouette ? Connaissez-vous, à son sujet, des dictons, des légendes, etc.

2) Savez-vous comme on interprète le chant des oiseaux ? Si la caille dit : « Payes dettes », que disent les autres oiseaux ? de basse-cour ou de pleine nature ? Précisez le lieu où vous l'avez entendu dire. Merci.

Illustrations

Colette Gérard et Michel Guérin, jeunes publicistes-décorateurs à Reims, ont illustré ce bulletin. Ils l'ont fait avec beaucoup de discrétion, d'humour et de talent. Nous leur sommes particulièrement reconnaissant d'avoir sacrifié un peu de leur temps précieux, — eux qui ont tant à faire, — pour la Revue FOLKLORE DE CHAMPAGNE.

Chromos

Les trois chromos qui complètent les illustrations de ce numéro sur les Histoires irrévérencieuses nous ont été aimablement communiqués par Monsieur Chaumeron de Rumilly. Celui-ci nous a affirmé qu'il les a toujours connus dans son grenier, ce qui semblerait indiquer que ses parents et grands-parents les possédaient déjà.

Quel que soit leur âge, l'essentiel n'est-il pas qu'ils conviennent particulièrement bien à notre sujet ?

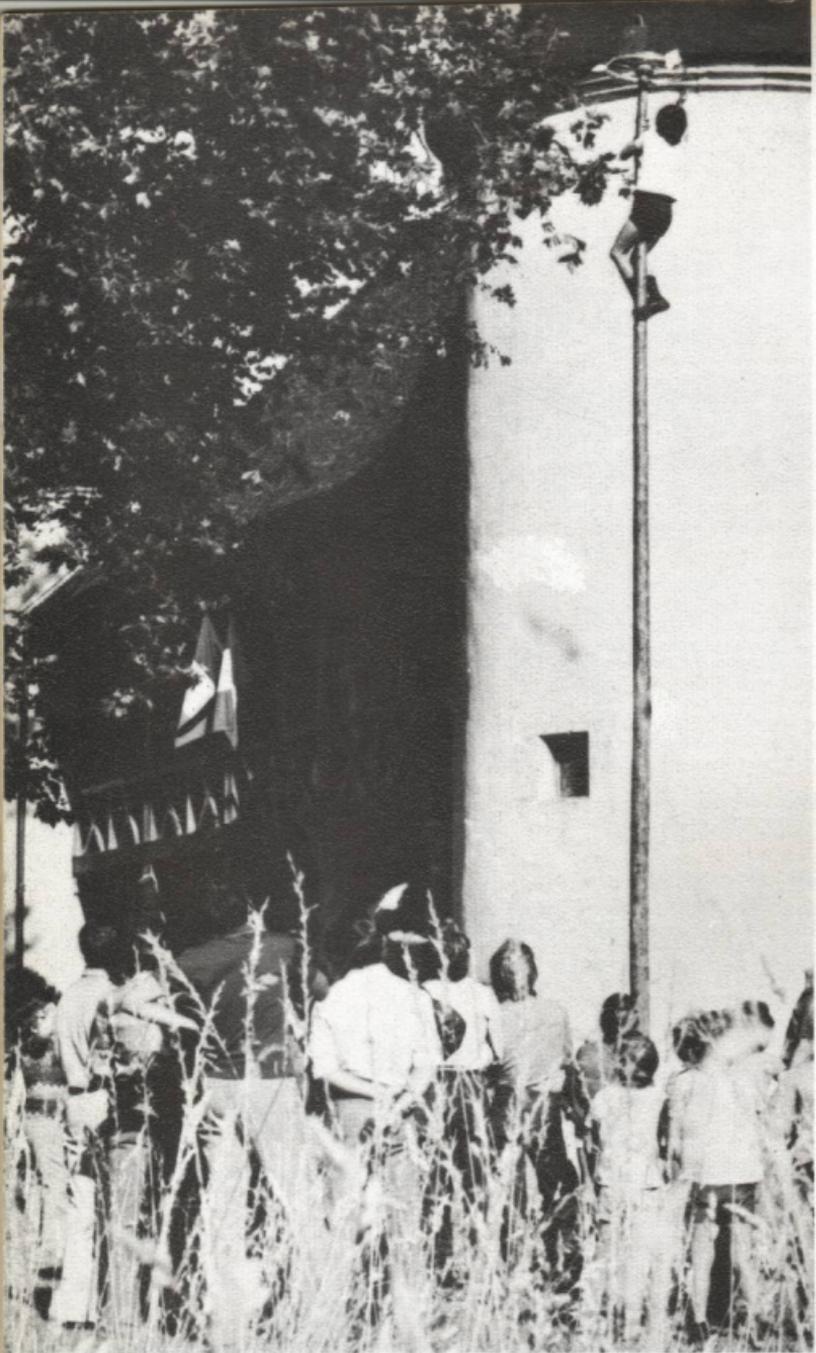
Publicité sympathique

Les journaux aubois rendent compte régulièrement des travaux de la Safac, au fur et à mesure que paraissent nos bulletins, et nous ne nous étonnons plus de recevoir, de temps en temps, à la suite des articles qui parlent de nos recherches, des demandes de renseignements en provenance de l'Aube, de la Marne et de la Haute-Marne.

Mais voilà que de telles lettres nous sont venues dernièrement des Ardennes, se référant à un entrefilet paru dans l'Ardennais du 4 novembre 1972.

Que ce soit pour nous l'occasion de remercier collectivement et bien sincèrement tous ces amis journalistes connus ou inconnus, qui aident ainsi la Safac dans la tâche qu'elle s'est fixée.





Rumilly-lès-Vaudes - 14 juillet 1972